

**SOMMET DE MONTREAL**  
**TENU LES 5 ET 6 JUIN 2002**  
**MARCHE BON-SECOURS, MONTRÉAL**

---

*Compte-rendu rédigé par Benoît Chevalier, conseiller principal à la planification et délégué de la Ville de Lévis.*

**OUVERTURE DU SOMMET ET ALLOCUTIONS PRONONCÉES**  
**(mercredi 5 juin)**

**Monsieur Gérald Tremblay, maire de Montréal et président du Sommet :**

Monsieur Tremblay témoigne de l'excellente collaboration du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral lors de la préparation de ce sommet. Monsieur Tremblay précise également que la contribution de la Communauté métropolitaine de Montréal sera requise pour donner suite à certaines recommandations du sommet. Il tient également à souligner l'excellente participation des citoyens, par le biais des délégations mises sur pied par le sommet. Monsieur Tremblay soutient également que le gouvernement du Québec a suscité énormément d'espoir en créant la nouvelle Ville de Montréal, et que le présent sommet constitue un «**Rendez-vous avec l'Histoire**».

**Madame Pauline Marois, Vice-Première Ministre du Québec :**

Madame Marois précise que le sommet de Montréal est un événement hautement démocratique. Selon madame Marois, le Sommet de Montréal constitue en quelque sorte un «**Acte de refondation**» de la Ville de Montréal. Les conclusions du sommet de Montréal permettront de maintenir l'ouverture de Montréal sur le monde, de faire de Montréal une Ville plus conviviale pour les citoyens et de favoriser la création d'une richesse collective et de la partager. Le «savoir» tant des citoyens de Montréal que des institutions de la Ville, constitue une des forces majeures de Montréal. **Montréal peut être assurée de l'appui du gouvernement du Québec pour le développement culturel, social et économique de la Ville.** Déjà le ministère des Affaires municipales, par le biais de son chantier sur la réorganisation municipale, a permis de raffermir le monde municipal. **Le sommet de Montréal permettra de perpétuer la synergie naturelle qui existe entre le Québec et sa Métropole.** Le gouvernement du Québec appuie des projets prioritaires de la métropole. Madame Marois soutient que le problème majeur tient au déséquilibre fiscal qui perdure entre le fédéral et le provincial.

**Madame Lisa Frulla-Hébert :**

Madame Lisa Frulla-Hébert rappelle que le gouvernement du Canada est le deuxième plus grand employeur de la région métropolitaine avec **22 500 emplois**. Il investit au-delà de 1,5 milliard de dollars par année dans la Métropole. De plus, le Gouvernement du Canada maintient dans la Métropole de nombreux sièges sociaux (Agence spatiale, institut de recherche des biotechnologies, VIA Rail, Radio Canada, etc.) ; au total, le gouvernement fédéral possède 15 édifices à bureaux dans le centre-ville de la métropole et est locataire de 150 000 mètres carrés.

Le gouvernement fédéral a contribué ainsi à la réouverture du Canal Lachine et à la transformation du Sud-Ouest de Montréal favorisant la construction de résidences, et la mise en place d'entreprises de la nouvelle économie. Le Gouvernement fédéral est sensibilisé au phénomène de «gentrification», et pour cette raison favorisera une diversité sociale dans ses secteurs en restructuration.

**Monsieur Benoît Labonté, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain :**

Monsieur Labonté précise que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain regroupe 7 000 membres, dont les trois quarts sont des salariés. Monsieur Labonté est impressionné du nombre de propositions et d'idées novatrices issues du sommet, tant au niveau du nombre qu'au niveau de la qualité. Il assure que les membres de la chambre de commerce ont la volonté de participer à la réalisation des recommandations du sommet.

**Madame Micheline Dubé, secteur du développement social et communautaire :**

Madame Dubé précise que les projets visant la lutte à l'exclusion demeurent des priorités. Elle rappelle que Montréal peut compter sur un formidable réseau d'organismes communautaires disposant d'une très vaste variété d'expertises. Le sommet a mis en place des conditions favorisant la participation des organismes, et la réalisation des conclusions du sommet permettra de partager la richesse.

**Monsieur Simon Brault du secteur de la culture :**

Monsieur Brault rappelle que la culture constitue une des activités économiques importante pour Montréal. Les travaux du sommet ont prévu des objectifs spécifiques pour le développement de la culture de même que des actions précises. **Montréal doit devenir la métropole de la culture et du savoir.**

**Monsieur Robert Perreault du secteur de l'environnement :**

Monsieur Perreault est d'avis qu'un des défis du sommet sera de limiter l'usage de la voiture privée pour des déplacements, favorisant ainsi les autres modes de transport. De plus, le maintien et la création d'espaces verts constituent également un défi permettant ainsi d'identifier Montréal comme une métropole attirante pour les entreprises.

**Monsieur Louis Bernard du secteur des finances publiques :**

Monsieur Bernard rappelle que l'argent est «Le nerf de la guerre». Monsieur Bernard s'interroge sur la capacité de la Ville de Montréal de jouer son rôle pour réaliser les conclusions du sommet. **Montréal est victime d'un déséquilibre fiscal et dispose uniquement de deux sources de revenus : l'impôt foncier et la tarification. Pour cette raison, Montréal va avoir besoin d'aide, d'abord de la Communauté métropolitaine de Montréal (partage de la richesse foncière), du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral.** De plus, Montréal doit faire son propre ménage dans sa fonction publique suite aux fusions et se concentrer sur une gestion rigoureuse de son administration.

**Monsieur Marcel Belleau, sécurité publique :**

Monsieur Belleau soutient que **la paix et la sécurité constituent des éléments de base pour assurer la qualité de vie des citoyens.** Il rappelle l'importance du caractère sécuritaire de Montréal qui devient ainsi un critère attractif important pour des nouveaux citoyens et de nouvelles entreprises. Montréal devra convenir d'une politique globale de paix/sécurité et solliciter la participation des groupes communautaires et des citoyens.

**Monsieur Richard Gaudreau du secteur sports loisirs et Mont-Royal :**

Monsieur Gaudreau rappelle que les grands événements sportifs génèrent plus de 4 600 emplois. De plus, le sport et l'activité physique constituent des éléments importants pour la santé mentale et physique des citoyens. **Il rappelle que Montréal peut compter sur une équipe de 120 000 bénévoles pour soutenir les activités de loisirs et sportives.** Pour donner suite aux actes du sommet, Montréal aura besoin d'un soutien financier. Enfin, Montréal devra mettre sur pied un guichet unique pour la programmation de loisirs et de sports et en assumer la gestion en prévoyant un juste équilibre entre les arrondissements et «le central». Enfin, Montréal doit développer son réseau de parc urbain, implanter également un réseau «bleu» qui concerne l'ensemble de l'archipel. De plus, Montréal doit s'intéresser à la protection du Mont-Royal. Pour

tous ces mandats, Montréal **aura besoin d'une reconnaissance à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal**, et aura également besoin de mécènes.

**Monsieur Pierre Valois représentant les gais et les lesbiennes :**

Monsieur Valois précise que les préoccupations des gais et des lesbiennes de Montréal ont été totalement évacuées des discussions précédant le sommet. Par ailleurs, il rappelle que les gais et les lesbiennes ont contribué à l'histoire du monde, et ont souvent été des forts culturels importants. Montréal constitue un pôle important de la planète pour les gais et les lesbiennes, et sera l'hôte en 2006 des jeux gais.

**Madame Ryvca, représentante du milieu interculturel :**

Madame Ryvca précise que **57 % de la population de Montréal est d'origine autre que française**. Elle rappelle que dans tous les ateliers, la préoccupation d'inclusion des communautés interculturelles fut identifiée comme prioritaire.

**Madame Marie ....., représentante des femmes :**

Elle rappelle la présence de 925 000 femmes dans la Ville de Montréal. Plusieurs de ces femmes sont immigrantes, souffrent de pauvreté, sont soutiens de famille monoparentale et ne disposent que d'un emploi à temps partiel. Le revenu moyen des femmes est de 19 219 \$, soit **9 000 \$ de moins que le revenu annuel moyen des hommes**. Plusieurs de ces femmes sont en attente de HLM et les femmes constituent les principales utilisatrices du transport en commun.

**Monsieur Carl Genest du secteur jeunesse :**

Monsieur Genest rappelle que le Forum jeunesse a permis la concertation des jeunes de Montréal. Il existe 600 groupes jeunesse sur l'Île de Montréal. Le sommet devra se préoccuper de la relève et des minorités.

**Monsieur Gilles Larocque, représentant du secteur Aînés :**

Monsieur Larocque insiste sur le vieillissement de la population. Il rappelle que c'est un phénomène implacable qui touche l'ensemble de la population.

**Madame Marie Turcotte, représentante des handicapés :**

Madame Turcotte insiste sur l'approche transversale issue du sommet. Les handicapés ont besoin d'accès aux édifices, font face à des problèmes de pauvreté, sont à la recherche d'emploi. Les handicapés revendiquent également **des principes d'équité et d'accessibilité universelle**.

Madame Turcotte rappelle que **14 % des citoyens souffrent d'un handicap**, et que les employés municipaux doivent faire preuve d'ouverture et envisager de nouvelles façons de faire pour favoriser l'intégration des personnes handicapées.

**Monsieur Luc Ouimet du secteur démocratie :**

Monsieur Ouimet rappelle que la démocratie ne se vit pas à temps partiel, et que toutes les instances de la Ville devront favoriser la démocratie (information, consultation, concertation). Ces actions doivent devenir un réflexe **continu de l'administration municipale** faisant ainsi de Montréal un exemple de démocratie.

**Monsieur Jean-Pierre Racette du secteur habitation :**

Les défis de Montréal dans le domaine de l'habitation sont les suivants:

- Offrir des loyers aux plus démunis ;
- Produire un nombre important de nouveaux logements, tout en conservant des loyers raisonnables ;
- Offrir des solutions crédibles aux tendances lourdes qui s'annoncent ;
- Restaurer les bâtiments existants ;
- Construire de nouveaux logements dans tous les arrondissements ;
- S'assurer que les nouveaux logements ou les restaurations respectent des normes d'esthétique et d'accessibilité.

**Monsieur Phil O'Brien :**

Monsieur O'Brien est d'avis que la priorité de Montréal est de convenir à court terme d'un nouveau plan d'urbanisme novateur identifiant des actions stratégiques et des projets structurants. **De plus, la vision de développement de Montréal doit s'inscrire dans la vision de développement de la grande région métropolitaine de Montréal.** La Ville doit devenir un leader visionnaire et s'assurer de la participation de ses partenaires pour dégager cette vision, et identifier des actions. Pour la tenue du sommet, **Montréal a eu besoin de ses partenaires pour la planification, et elle devrait compter également sur ses partenaires pour la réalisation des actions.**

**Monsieur Xavier ..... du secteur transport :**

Montréal doit consolider son transport en commun afin **d'assurer un centre-ville fort, de bien desservir ses centres d'emplois**. Le gouvernement doit investir afin de soutenir le transport en commun, et également d'améliorer les équipements de transport existants tels le rond-point de Dorval.

**Monsieur Robert Lacroix du secteur recherche et éducation :**

L'enjeu de Montréal est d'engendrer les «Savoir» et de favoriser les transferts vers les entreprises. Montréal est la ville du savoir par excellence et dispose davantage à l'échelle mondiale. Montréal doit s'approprier cette vocation unique de «Ville du savoir», et l'exploiter. L'éducation, la recherche et la santé auront des impacts majeurs sur la Ville pour le développement social, culturel et économique. Montréal doit demeurer une grande Ville du savoir.

**Madame Louise Lemire, gestion des ressources humaines :**

Madame Lemire précise que les syndicats ont démontré une ouverture d'esprit face à la volonté démocratique de la Ville d'agir. Le syndicat est également préoccupé du développement de l'employabilité de ses membres.

**Monsieur Henri Massé de la FTQ :**

Monsieur Massé précise que la préoccupation de la FTQ est d'avoir une «Vraie Ville». Il se montre **inquiet face aux débats qui existent entre la ville centrale et ses arrondissements**. Pour monsieur Massé, **il est prioritaire de renforcer la ville centrale** et d'empêcher la surenchère des arrondissements «Danger de la décentralisation». **Montréal doit s'assurer d'être une ville centrale forte apte à faire des arbitrages face aux arrondissements**.

**Madame Claudette Charbonneau de la CSN :**

Madame Charbonneau précise que la Ville doit être bâtie autour d'une **obsession : satisfaire les besoins des citoyens**. Pour ce faire, la priorité doit être le développement local. La CSN a appuyé les fusions municipales et croit que ces nouvelles villes faciliteront l'équité salariale. La fiscalité municipale demeure préoccupante, et la tarification des services est menaçante, de même que les taxes dédiées.

**Monsieur Gaston Fauvel de l'Association des pompiers de Montréal :**

Monsieur Fauvel rappelle le retard de Montréal par rapport aux grandes villes du reste du Canada. Ce retard dans la prévention incendie occasionne 25 % plus de pertes lors des incendies, et font en sorte que **les assurances des particuliers sont de 30 à 40 % plus élevées qu'ailleurs au Canada, ce qui contribue à appauvrir la société en général**. Les incendies représentent des coûts sociaux importants et il est important de doter Montréal et ses 27 arrondissements d'un service de protection incendie égal selon les normes en vigueur et reconnues en Amérique du nord.

**Monsieur Georges Painchaud, représentant du secteur policier :**

Monsieur Painchaud rappelle que les policiers proviennent de l'ex-CUM. Monsieur Painchaud insiste sur l'importance d'une police d'arrondissement et ne croit pas du tout à la mise en place d'une police de quartier qui s'apparente davantage à une police communautaire.

**Monsieur Jean Lapierre**, représentant des travailleurs insiste sur l'importance de l'après sommet.

**Monsieur Daniel Papillon-Demers, représentant du Syndicat des fonctionnaires.**

Monsieur Demers rappelle que son association regroupe 10 000 membres. Le défi de Montréal sera d'intégrer et d'améliorer les conventions collectives des employés de la Ville.

**Monsieur Pierre Desrochers, président du Conseil régional de développement de l'Île de Montréal.**

Monsieur Desrochers rappelle que Montréal se situe au centre d'un bassin de 3,3 millions d'habitants. Plusieurs chantiers devront être mis en œuvre après le sommet, **et Montréal doit s'assurer de la participation de l'ensemble des citoyens de la Communauté métropolitaine de Montréal.**

## LES ATELIERS

### Atelier 1.1 La dynamisation du centre de Montréal

Le centre ville de Montréal doit être dynamisé à l'aide d'incitatifs ciblés de développement économique, mais également et surtout à l'aide de mesures d'aménagement du territoire afin d'attirer des résidents de la main d'œuvre et des investisseurs. Il est important que les arrondissements ne nuisent pas au développement du centre ville qui constitue le plus gros créateur d'emploi de la Ville. Des mesures d'aménagements spécifiques devront être prévues afin d'assurer la sécurité des usagers du centre ville, d'assurer la propreté des lieux et la qualité du mobilier urbain.

Madame Frulla-Hébert insiste sur l'importance du rayonnement international de Montréal, et rappelle que le gouvernement consacre annuellement 60 millions de dollars afin d'assurer ce rayonnement international de Montréal. De plus, au niveau des transports, le fédéral investira 7 millions de dollars dans une étude d'avant-projet pour un SLR qui desservira également l'Île des Sœurs et la Rive-Sud. Le fédéral reconnaît que Montréal est une ville du savoir par excellence et est également d'accord pour développer le quartier des spectacles au centre ville.

### Atelier 1.2 Le renforcement du dynamisme culturel, des capacités d'innovation, de création et de savoir

Tous conviennent que Montréal doit s'approprier sa vocation de Ville du savoir et de la culture, en assurer la consolidation, la valorisation et la promotion. Cette caractéristique de Montréal d'être une ville de savoir et de culture confère à Montréal une personnalité unique en Amérique du nord. Deux chantiers seront mis sur pied, le premier sur le développement de la culture et le second sur le savoir. Les participants recommandent d'augmenter le financement du Conseil des arts et de réactualiser son mandat. Le centre ville est un lieu culturel fort, de même que certains pôles tel la Cité des arts du cirque. L'accessibilité aux bibliothèques devra être assurée pour l'ensemble des citoyens. Enfin, les comités consultatifs de la culture sont proposés dans chacun des arrondissements.

Des participants précisent que le Conseil des arts doit s'ouvrir sur la nouvelle culture. Le Conseil des arts dispose actuellement de 8,7 millions annuellement ; 1,3 millions additionnels sont prévus à court terme. Par ailleurs, **les besoins du Conseil des arts sont de l'ordre de 15 à 16 millions par année.** Le Conseil des arts soutien 225 organismes, mais 800 organismes auraient besoin d'un soutien.

*(Proportionnellement, un éventuel conseil des arts de Lévis nécessiterait un budget annuel de 1,1 M \$ !!!)*



### **Atelier 1.3 Le développement économique local.**

Les participants reconnaissent l'importance d'un contrôle local pour le développement économique local. Une politique de développement local devra être adoptée, profitant des expériences des organismes existants déjà et s'ouvrant aux nouvelles pratiques de développement économique communautaire misant sur la concertation, le partenariat et l'innovation. L'entrepreneurship des jeunes doit être considéré de même que la participation des communautés ethnoculturelle.

### **Atelier 1.4 Développement des infrastructures stratégiques de transport.**

Le gouvernement du Québec a pris l'engagement d'injecter 300 millions de dollars pour la modernisation du métro de Montréal. Le gouvernement du Canada a confirmé sa contribution au réaménagement de l'échangeur Dorval et de soutenir la construction d'un lien ferroviaire entre Dorval et le centre ville. L'agence métropolitaine de transport s'est engagée à investir 700 millions de dollars pour le développement de transport en commun de Montréal.

**Un fort consensus s'est dégagé afin de privilégier le transport en commun pour les déplacements des personnes vers les pôles d'emplois, favorisant également des modes alternatifs de déplacements, tel le vélo.**

### **Atelier 1.5 Le positionnement et le rayonnement international de Montréal**

Les participants conviennent que Montréal doit s'affirmer comme métropole internationale culturelle. Ainsi, il faudrait soutenir les organismes culturels, les grands événements et festivals ainsi que les créateurs et la relève. Les universités peuvent également contribuer au rayonnement international de Montréal.

### **Atelier 1.6 Le renforcement des secteurs économiques par la concertation et les actions structurantes ; Le leadership de la Ville de Montréal**

Les participants ont insisté sur la nécessité de développer les secteurs stratégiques de pointe de l'économie montréalaise qui sont en compétition avec d'autres villes tels l'aérospatial, le multimédia et les biotechnologies. D'autres secteurs économiques doivent également être soutenus tel le secteur de la mode. Tous conviennent également que Montréal doit assumer un leadership en matière de développement économique, mais **ce leadership doit s'exercer en collaboration avec tous les partenaires de la Communauté métropolitaine de Montréal.**

### **Atelier 2.1 La gestion intégrée de l'environnement**

Les partenaires appuient le projet d'élaborer **un plan stratégique de développement durable**. De plus, les participants recommandent que toutes les décisions municipales en matière d'aménagement du territoire et d'implantation de nouveaux équipements favorisent l'accessibilité du public et devront être conformes aux orientations du plan stratégique de développement durable. À l'automne 2002, la Ville de Montréal consultera la population concernant la gestion de l'eau et les pesticides.

### **Atelier 2.2 Une vision intégrée pour un développement urbain durable**

Le futur plan d'urbanisme de la Ville devra intégrer les priorités d'action du sommet et ce plan d'urbanisme devra être doté d'un processus de suivi et de mise en œuvre.

**Ce plan d'urbanisme devra privilégier la consolidation des secteurs d'emploi et des secteurs résidentiels existants et favoriser une amélioration du réseau de transport en commun pour les déplacements liés au travail. Les participants ont insisté sur l'importance d'intervenir dans les quartiers désavantagés et dans les secteurs stratégiques existants.** Dans cette optique, le gouvernement du Québec soutient ces projets dans le cadre du programme de renouveau urbain, soit les investissements de 53 millions de dollars sur 3 ans. De plus, le gouvernement du Québec investira 24 millions de dollars dans le quartier international de Montréal. Enfin, le gouvernement du Canada investira dans la mise en œuvre de la phase 2 du développement du canal Lachine.

### **Atelier 2.3 La protection et la mise en valeur du patrimoine naturel**

Trois propositions sont retenues : mise en place d'un réseau bleu, développement et conservation des grands parcs urbains et du Mont-Royal. Montréal devra conserver et aménager des vues et des accès aux rives et aux plans d'eau et y favoriser une grande variété d'activités répondant aux besoins des citoyens. De plus, les montréalais devront avoir accès à des activités de plein air par le biais d'un réseau de grands parcs urbains. Les participants reconnaissent également l'importance de protéger et de mettre en valeur le Mont-Royal incluant son environnement immédiat. Le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler à la reconnaissance internationale des rapides et du canal de Lachine ; le gouvernement du Québec collaborera avec la Ville afin de définir un statut pour le Mont-Royal et contribuera également à la mise en valeur du patrimoine bleu et vert de la Ville.

## **Atelier 2.4 La protection et la mise en valeur du patrimoine et le développement d'une approche d'aménagement urbain de qualité**

Montréal s'engage à adopter une déclaration confirmant la reconnaissance, la mise en valeur et la protection du patrimoine, et créera un conseil du patrimoine dont un des mandats sera d'élaborer une politique du patrimoine et d'en assumer la mise en œuvre.

Afin de développer l'expertise en aménagement du territoire, Montréal favorisera la tenue de concours d'aménagement urbain, d'architecture et d'aménagement paysager pour tout projet d'envergure piloté par les pouvoirs publics.

## **Atelier 3.1 Un environnement urbain paisible et sécuritaire**

La Ville de Montréal se dotera d'une politique globale de paix et de sécurité. Les projets de développement et d'aménagement devront tenir compte des aspects de sécurité publique. Des tables de concertation en sécurité publique et civile dans les arrondissements permettront une diffusion d'information aux citoyens en matière de sécurité. Les organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la prévention dans chacun des arrondissements recevront un soutien financier. Le gouvernement du Canada propose à Montréal un financement spécifique ponctuel de 2 millions de dollars sur 5 ans afin de mettre sur pied une équipe spécialisée de recherche et sauvetage en milieu urbain. Le gouvernement du Québec créera un campus de l'École nationale de police du Québec à Montréal, et réalisera une étude de faisabilité sur l'éventuelle mise sur pied d'un centre de formation en sécurité. Enfin, la formule du premier répondant sera étudiée par les participants.

## **Atelier 3.2 Le développement des services de proximité**

Pour donner suite à cet atelier, cinq chantiers seront mis sur pied.

- Accessibilité au développement d'équipements collectifs et de programmes portant sur la culture, les sports, les loisirs et les activités communautaires ;
- Revitalisation des rues commerciales et développement des services commerciaux de proximité ;
- Développement des bibliothèques de quartier ;
- Étude sur la tarification des activités et services de loisirs de sports et de culture ;
- Développement des services de transport en commun afin d'être plus efficaces et de répondre aux besoins locaux ;
- Développement de moyens de transport alternatifs à l'automobile.

### **Atelier 3.3 L'amélioration et le développement de l'habitat**

Les participants reconnaissent tous l'importance de la crise du logement à Montréal, et s'entendent sur la nécessité de développer rapidement des mesures afin de construire des nouveaux logements locatifs abordables. Ces mesures pourront, au besoin, comprendre des mesures fiscales. Tout doit être mis en œuvre afin de réaliser le projet «Solidarité 5 000 logements» d'ici deux ans ; Ceci nécessite des engagements du gouvernement pour le financement récurrent des programmes de développement de logements sociaux et communautaires. Les programmes de subvention à la rénovation des logements et les règlements sur le logement seront révisés selon les besoins du marché de l'habitation.

Le sommet reconnaît que tous les acteurs du secteur de l'habitation devront être mis à contribution pour répondre à la crise du logement. La FTQ manifeste sa volonté de s'associer aux projets de développement de nouveaux logements abordables à Montréal.

Le ministre Boisclair propose un premier contrat de ville avec Montréal qui comprendra un volet habitation.

### **Atelier 3.4 Lutte à la pauvreté**

Cet atelier vise la mobilisation de la communauté montréalaise contre la pauvreté qui englobe plusieurs problématiques : décrochage scolaire, itinérance, difficulté d'insertion sociale et professionnelle, criminalité, etc. Montréal doit assumer un leadership dans ce domaine et inciter les secteurs publics et privés à collaborer ensemble.

Jeudi 6 juin

### **Atelier 3.5 Équité, accessibilité et diversité**

Les principes d'équité et d'accessibilité devront transcender toutes les politiques et les programmes de la Ville. De plus, ces programmes devront valoriser les relations interculturelles qui constituent des atouts pour la population montréalaise. Les partenaires reconnaissent que **la présence de nombreux groupes sociaux et de nombreuses communautés ethnoculturelles constituent une richesse pour la Ville**. Cependant, des iniquités doivent être identifiées et corrigées. Les actions suivantes sont proposées :

- Création d'un comité consultatif sur les femmes ;
- Identification d'objectifs précis et de mesures de contrôle afin de reconnaître la diversité ethnoculturelle dans la planification économique sociale et culturelle de la Ville ;
- Améliorer l'accessibilité universelle aux bâtiments et équipements de la Ville, notamment pour les personnes handicapées, les minorités, les personnes âgées.

Il fut convenu de mettre sur pied une **banque de candidats en provenance des minorités visibles qui sera utilisée notamment par le mouvement Desjardins et d'autres partenaires afin de s'assurer que ces minorités puissent siéger sur différents conseils d'administration**. Le gouvernement fédéral a dévoilé un programme évalué à 650 000 \$ par année pour 3 ans afin de favoriser l'intégration en français des nouveaux immigrants.

### **Ateliers 4.1, 4.2 et 4.4 La représentation des citoyens et des citoyennes et les mécanismes de consultation et de participation**

Il fut convenu de mettre sur pied un chantier sur la démocratie, confié à un comité permanent constitué de plusieurs partenaires de Montréal ; Ce comité formulera des recommandations au Conseil municipal afin d'améliorer la participation des citoyens aux décisions de la Ville. De plus, tous reconnaissent que les jeunes, les personnes handicapées, les personnes analphabètes, les membres des communautés ethnoculturelles doivent participer à la vie démocratique.

**Les participants reconnaissent tous que la consultation des citoyens doit être effectuée en amont des projets**. De plus, des projets de gouvernance urbaine tel l'élaboration du budget (l'exemple de Porto Allegre) devraient être considérés. Une charte des citoyens devrait prévoir **les devoirs et les droits des citoyens**.

Montréal doit développer une culture démocratique, et prévoir des indicateurs de performance pour l'application de la démocratie, tant au niveau de la participation aux

élections, que de la participation des citoyens aux autres prises de décisions. À cet effet, **les participants reconnaissent l'importance de mettre en place des tables de concertation couvrant des «territoires d'appartenance» qui ne correspondent pas nécessairement aux limites des arrondissements** ; Ces territoires d'appartenance doivent tenir compte des besoins des communautés présentes sur le territoire. La Ville doit agir comme «facilitateur» pour la mise en place de ces tables de concertation, qui contribueront à améliorer la culture de concertation et de coopération des partenaires. Les participants soutiennent que «l'innovation technologique» a permis de répondre aux besoins de l'industrie ; Afin de répondre aux nouveaux besoins sociaux, nous devons développer «l'innovation sociale». Cette nouvelle approche doit reposer sur de nouvelles façons de faire dont la mise sur pied et le soutien de tables de concertation. **Les participants évaluent à 2,7 millions les besoins pour soutenir des tables de concertation à l'échelle métropolitaine.**

*(Proportionnellement, la Ville de Lévis aurait besoin de 187 000 \$ annuellement afin de soutenir ses « tables sectorielles de concertation »).*

#### **Atelier 4.3 Le soutien à la vie communautaire.**

Les participants reconnaissent l'importance d'élaborer, avec la collaboration des organismes, une politique sur le financement des organismes (soutien et reconnaissance des organismes). Le soutien de l'ensemble des tables de concertation est évalué à 1,5 \$ par citoyen (soit globalement 2,7 millions pour l'ensemble des besoins de la métropole).

#### **Atelier 5.1 Une gestion responsable basée sur un nouveau partenariat avec les employés**

Tous les participants reconnaissent la nécessité de développer un nouveau partenariat patron-syndicat, et que ce partenariat doit viser l'amélioration des services aux citoyens. Le renouvellement de la main d'œuvre doit tenir compte de la diversité culturelle de Montréal.

#### **Atelier 5.2 Le cadre financier adapté aux besoins d'une métropole**

Les participants ont questionné l'ampleur des besoins exprimés au sommet face aux ressources de la Ville. **Il s'en dégage un déséquilibre budgétaire en perspective. Tous reconnaissent que la Ville ne peut, à elle seule, mettre en œuvre toutes les décisions du sommet. Montréal s'est engagée à revoir ses modes de gestion financière et budgétaire.** De plus, la collaboration des syndicats municipaux est

essentielle afin de questionner la productivité et la structure organisationnelle. Les participants reconnaissent également que **la communauté métropolitaine de Montréal et le gouvernement du Québec devront contribuer de façon plus équitable au développement de la Ville.**

Concernant les **programmes à frais partagés** des gouvernements supérieurs, les participants identifient comme solution la répartition qui prévalait lors de l'Expo 67, soit à une contribution du fédéral de **50 %**, **une contribution du provincial de 37,5 %** et **une contribution de la Ville de 12,5 %**. Avec ce nouveau partage, les investissements publics à Montréal pourraient atteindre 2,5 milliards de dollars sur 5 ans.

Monsieur Louis Bernard précise les faits suivants :

- Il est important pour Montréal d'augmenter son champ de taxation ;
- Montréal doit également diversifier ses sources de revenus ;
- Actuellement, les revenus de la Ville reposent sur l'impôt foncier et sur la tarification et les services dédiés ;
- Montréal doit s'assurer d'une participation financière accrue de la CMM pour ses projets métropolitains ;
- Montréal doit se doter d'une fiscalité qui soit plus concurrentielle ;
- Montréal doit s'assurer que les programmes à frais partagés impliquent une plus grande participation du fédéral et du provincial.

Les participants reconnaissent qu'actuellement la CMM constitue une «coquille vide». **La CMM devra se doter d'un système de partage de l'assiette fiscale afin de soutenir le fonds de développement métropolitain et que ce partage soit plus que symbolique.** Des participants soulignent également que la taxe sur les immeubles non résidentiels devra être revue à la baisse, mais que cette baisse ne doit pas avoir l'effet de «vase communicant» afin d'augmenter le niveau de taxation des résidents. Ainsi, **l'enjeu de la Ville est d'obtenir de nouvelles sources financières, et non pas de partager la pénurie de ressources.** Les sources actuelles de financement «impôt foncier et tarification» contribuent à alourdir le fardeau fiscal des montréalais.

Le gouvernement fédéral précise qu'il paie 22 millions de taxes par année à la Ville de Montréal. Monsieur le ministre André Boisclair soutient que la Ville doit d'abord faire le ménage dans son propre jardin, afin notamment de réduire ses dépenses d'administration et ses dépenses de fonction publique. De plus, la Ville pourra avoir recours à la CMM. Monsieur Boisclair rappelle l'importance de ne pas hausser le fardeau fiscal des citoyens. Suite à un exercice bilan/perspectives, le gouvernement du Québec serait prêt à faire davantage pour la Ville, mais cet exercice serait beaucoup plus facile si le déséquilibre fiscal fédéral/provincial se réglait.

## **SYNTHÈSE DU SOMMET :**

Le président et maire de Montréal, monsieur Gérard Tremblay, demande à tous les répondants des délégations de dresser un bref bilan du sommet pour leur secteur d'activités.

**Monsieur Claude Drouin, secrétaire d'état responsable de développement économique Canada** soutient que le sommet constitue le point de départ d'une nouvelle collaboration et d'une concertation renouvelée. Le gouvernement fédéral démontre beaucoup d'ouverture et d'écoute pour la réalisation des actes du sommet dans le respect de sa juridiction. Au niveau des engagements, le gouvernement fédéral s'engage à des actions visant à dynamiser le centre-ville de Montréal, d'encourager la



recherche et le développement et de participer aux chantiers qui seront mis de l'avant concernant le «Savoir» et la culture. Le fédéral soutiendra également les grands festivals Montréalais, de même que les musées. Il appuie le projet d'un quartier des spectacles au centre-ville de Montréal et financera la phase 2 du projet «Quartier international de Montréal». Dans le cadre du programme d'infrastructures, le fédéral s'engagera dans les travaux de l'échangeur Dorval et soutiendra des projets de liens ferroviaires entre l'aéroport et le centre ville. Le fédéral continuera d'investir pour l'aménagement des abords du canal Lachine

- Au niveau du logement abordable, le fédéral s'engage à contribuer à la création de 6 500 nouvelles unités au Québec dont 4 000 sur le territoire de la Ville de Montréal ;
- Le fédéral s'engage à participer aux nombreux chantiers qui seront mis sur pied suite au sommet notamment, au niveau des jeunes, de l'exclusion, des sans abris et pour combattre le racisme.

#### **Monsieur Benoît Labonté du milieu de l'économie :**

- Le sommet constitue «l'acte de naissance» de la nouvelle Ville de Montréal ;
- La réussite de ce sommet fût de regrouper les partenaires des différents milieux et de convenir ensemble d'un nouveau sentiment d'appartenance à la nouvelle Ville de Montréal ;
- Pour le milieu économique, la cohésion entre le social, la culture et le savoir est très importante pour stimuler l'économie ;
- Cette cohésion et cette cohérence des actions devront être maintenues notamment par un suivi rigoureux du sommet.

Enfin, il est important que Montréal devienne une «Ville région» et joue son rôle à la CMM.

#### **Pour monsieur Pierre Brunet du secteur économie :**

Le sommet constitue une «encyclopédie» à mettre en application pour favoriser l'action. L'activité économique constitue un accélérateur au développement de la Ville. À titre d'exemple, le secteur industriel génère près de 30 % des revenus de taxation de la Ville.

L'enjeu de la Ville sera de consolider son budget afin de réaliser des économies, sinon il y aura d'amères déceptions des partenaires. Ces économies serviront ainsi à réaliser les actions prévues par le Sommet.

### **Pour la délégation des affaires sociales :**

Le sommet a démontré des liens de plus en plus étroits qui existent entre le développement social et le développement économique.

### **Pour le milieu culture :**

Montréal doit devenir une métropole du savoir et de la culture. Les entreprises culturelles contribuent au développement de la Ville. Pour le milieu de la culture, le suivi du sommet est préoccupant.

### **Pour la délégation environnement :**

Les préoccupations environnementales issues du sommet de Montréal représentent des atouts pour soutenir le développement de la Ville. **Ces préoccupations environnementales doivent devenir des avantages au développement et non des contraintes.** La délégation mise beaucoup sur l'élaboration d'un plan de développement durable pour la Ville.

Les attentes à l'issue du sommet sont énormes, il y a risque de déception extrême si la Ville ne trouve pas un mécanisme de financement pour soutenir ses actions.

**La Ville de Montréal n'a pas les moyens de faire ce qui est retenu par les participants du sommet.** Elle pourrait obtenir une latitude si elle convient d'un partenariat avec :

- **ses employés** (cadres et syndiqués) lui permettant de dégager une marge de manœuvre en identifiant de nouvelles façons optimales de rendre les services ;
- Avec la **CMQ** qui devrait être un partenaire important notamment, par l'application du mode de partage de l'assiette foncière ;
- Du **gouvernement du Québec** qui doit considérer de façon prioritaire les recommandations du sommet, et convenir que l'avenir de Montréal c'est également l'avenir de l'ensemble du Québec ;
- Du **gouvernement fédéral** : dans la poursuite de ses actions.

### **La délégation sécurité publique :**

La délégation se réjouit de la recommandation du sommet visant à implanter à Montréal un campus de l'école nationale de police.

Il est convenu qu'un environnement paisible et sécuritaire contribue au développement économique d'une ville ;

### **La délégation parcs, sports, loisirs et Mont-Royal :**

- L'importance d'établir un réseau «vert» et «bleu» intégrant tous les partenaires de la CMM ;
- Protéger les espaces verts existants ;
- Assainir les eaux usées ;
- Protéger l'environnement patrimonial du Mont-Royal ;
- Soutenir des activités sportives de haut niveau.

Le sommet de Montréal fut un bel exemple de démocratie participative.

### **Pour la délégation gaie et lesbienne :**

La délégation précise que leurs membres ont hâte d'être des citoyens à part entière, évitant le mépris, l'exclusion. Les gais et lesbiennes représentent un apport touristique important de la Ville, notamment par l'organisation des **jeux gais de 2006 qui constituera le plus gros événement depuis les jeux de 1976.**

### **Délégation femme :**

Se réjouit de la mise sur pied éventuelle d'un conseil des femmes.

### **Délégation jeunes étudiants :**

Mise sur l'établissement d'une **banque de candidatures** pour favoriser l'inclusion des jeunes au sein de plusieurs conseils d'administration d'organismes.

Un rattrapage important de la fonction publique de Montréal doit être fait puisqu'à peine 2 % des effectifs municipaux sont des jeunes.

### **Délégation aînés :**

À court terme, 20 % de la population de la Ville sera aînée. L'enjeu est de se préparer.

### **Délégation handicapés :**

Le sommet a fait en sorte de reconnaître que les handicapés sont des citoyens à part entière. Pour cette délégation, l'accessibilité universelle, notamment pour les 5 000 nouveaux logements prévus, est primordiale. De même l'accessibilité aux parcs, aux espaces verts et aux bureaux municipaux.

**Délégation habitation :**

Le développement de nombreux logements abordables ne doit pas nécessairement être soutenu par un allègement fiscal favorisant les propriétaires.

**Délégation aménagement du territoire :**

Il est important de reconnaître au plan d'urbanisme les secteurs stratégiques à privilégier et de s'assurer d'une qualité des développements. Reconnaître également les quartiers en difficulté et trouver des solutions concertées.

**Délégation transport :**

L'enjeu sera de consolider le réseau existant, et de favoriser le transport en commun.

**Délégation éducation :**

Montréal devient la Ville du savoir et une métropole culturelle. Montréal doit assumer un leadership et miser sur ses forces au niveau des centres de recherches en santé et en biotechnologie, devenir une cité universitaire universelle et consolider son pôle universitaire.

**Délégation capital humain :**

L'enjeu sera de définir une nouvelle culture organisationnelle et de favoriser le transfert des connaissances du personnel actuel vers la relève.

**Délégation FTQ :**

Le développement local doit miser sur les structures déjà existantes. Concernant le logement social, la FTQ est favorable à une participation pour réaliser les 5 000 logements le plus rapidement possible.

**Représentants des pompiers :**

Précisent qu'au début les membres étaient sceptiques. Un climat de confiance a permis à tous de se tourner vers un objectif commun, soit d'améliorer les services aux citoyens.

### **Représentants des policiers :**

Se réjouissent des recommandations du sommet visant à miser sur une police d'arrondissement.

### **Représentants des cols bleus :**

Confirment leur appui afin de réaliser les projets retenus au sommet et se réjouissent de l'enthousiasme mobilisateur de l'événement.

### **Représentants des cols blancs :**

Rappelle que tous les partenaires sont «condamnés à réussir» et assurent leur collaboration pour améliorer les services aux citoyens.

### **Le CRDIM**

Reconnaît le leadership du maire et de son équipe pour la tenue du sommet et insiste sur l'importance de maintenir ce leadership pour la Ville mais également à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal.

### **Le ministre André Boisclair :**

«Québec est ma Patrie – Montréal est ma Ville !». Le gouvernement du Québec est un partenaire capable de vision et de relever des défis. Le gouvernement est fier du projet de fusion municipal réalisé. Il soutient que **le sommet donne une nouvelle crédibilité à la Ville et propose la signature d'une déclaration pour donner suite au sommet, qui sera signée par toutes les délégations présentes.** *(Cette déclaration «Contrat de ville» est jointe aux présentes).*

**Monsieur Gérard Tremblay**, maire de Montréal et président du sommet rappelle que 3 000 participants ont contribué à cet événement. Les employés de la Ville ont également contribué pour la tenue du sommet. **Toutes les actions du sommet peuvent être réalisées concurremment avec l'assurance que tout se fera selon une planification convenue par tous.** Dorénavant, avec les actes du sommet, **il sera impossible de dissocier** l'économie de l'environnement, du développement social, de l'exclusion, des finances publiques, des préoccupations des aînés, des handicapés, etc. Montréal sera forte dans une communauté métropolitaine forte. Montréal a pu compter sur ses partenaires pour dégager une vision.

Montréal peut maintenant compter sur ses partenaires pour l'action.

Monsieur Tremblay précise qu'il y aura formation d'un comité permanent des chefs des délégations pour assumer le suivi du sommet. Enfin, monsieur Tremblay remercie les 350 employés de la Ville qui ont contribué à la préparation du sommet.

## **LES ENSEIGNEMENTS QUE NOUS POUVONS TIRER DU SOMMET DE MONTREAL.**

### **1 – L’attachement des Montréalais pour leur Ville**

La grande majorité des participants au SOMMET de Montréal était déjà « amoureuse » de leur Ville ; à l’issue du SOMMET, **tous** les participants étaient devenus amoureux de Montréal. Cet attachement des citoyens pour leur ville devient une force importante qui mobilise la population, ses institutions et les gouvernements supérieurs.

### **2 – Une forte concertation intersectorielle**

La richesse des travaux du SOMMET de Montréal, c’est d’avoir réussi le pari de définir des **actions convergentes et mobilisatrices**. Ainsi, le SOMMET n’est pas uniquement une « liste d’épicerie » disparate, mais davantage une liste d’objectifs et de **projets concertés** impliquant des actions transversales pour tous les partenaires.

Notre propre démarche d’élaboration du Plan stratégique de développement prévoit également cette concertation et la convergence des actions de nos 22 « ateliers thématiques » par le biais de deux colloques, du FORUM et du SOMMET.

### **3 – De très bons diagnostics**

Toute la démarche fut appuyée sur de très bons diagnostics, tant au niveau de chacun des 27 arrondissements que pour les 14 secteurs d’activités. Ces « états de la situation » devenaient les points de référence pour les discussions des délégations.

Dès l’été 2002, nous diffuserons une première série de diagnostics par arrondissement (3) et un global pour la Ville avec des comparables pour l’ensemble du Québec, de la région Chaudière-Appalaches et de la région Métropolitaine de Québec ; de plus, des diagnostics par thèmes seront également produits et diffusés sur le site internet.

### **4 – Un site Internet performant**

(w.w.w.ville.montreal.qc.ca)

Le site Internet du SOMMET fut un outil performant d’information et de consultation des citoyens.

Nous prévoyons également mettre sur pied un site Internet sur le portail de la Ville qui nous permettra d'informer et de consulter la population et nos partenaires du développement. Le site permettra également une consultation « en ligne » sur différents sujets traités par les ateliers-thématiques. Ce site sera élaboré et mis à jour par le Bureau de la Planification et du développement et mis en fonction au courant de l'été.

## 5 – L'appui des Gouvernements

Un des « bons coups » des organisateurs du SOMMET fut de s'associer la participation et la collaboration actives des deux paliers de gouvernement supérieur. Ainsi, durant le SOMMET, plusieurs « annonces » furent faites par les ministres, encourageant les efforts de concertation des partenaires du développement et permettant la réalisation des actions retenues au SOMMET.

Nous devons, nous aussi, imaginer une façon efficace et novatrice de solliciter la participation et la collaboration de nos partenaires du Gouvernement du Québec, et dans une moindre mesure du fédéral.

## 6 – Un leadership municipal

Le SOMMET de Montréal fut dirigé de façon magistrale par le Maire de Montréal, avec beaucoup de rigueur, de respect pour les participants et de diplomatie. C'est la Ville qui a dirigé tous les travaux, préparé les documents de réflexion et organiser toute la logistique du SOMMET. Au total, le SOMMET a mobilisé la participation de 350 employés municipaux.

Nous devons nous aussi « mettre la table » afin de permettre à tous nos partenaires de s'informer et de se concerter. Évidemment, nous n'avons pas les mêmes effectifs que la ville de Montréal pour organiser notre évènement (proportionnellement, ce sont 24 personnes qui devraient collaborer à notre processus de planification !...). Nous devons également nous engager à respecter les objectifs de développement et les actions qui seront retenues par nos partenaires au SOMMET de mai 2003.

## 7 – Le suivi

À l'issue du SOMMET de Montréal, le Gouvernement a déposé une proposition de « **contrat de ville** » identifiant les secteurs pour lesquels la contribution du Gouvernement pouvait être considérée, les résultats attendus et l'échéancier de réalisation : 5 ans (ce document est joint aux présentes).



Nous devons, nous aussi, nous assurer du suivi de notre SOMMET, soit l'identification des éléments pouvant faire l'objet d'un éventuel « **contrat de ville** ». De plus, nous devons examiner la possibilité de maintenir en action nos ateliers thématiques. Tous les membres de ces ateliers thématiques à l'issue du SOMMET deviendront nos « consultants en développement » et nous aurions avantage à les consulter à l'avenir pour toute question portant sur le développement de la Ville.

Benoît Chevalier, urbaniste  
Conseiller principal à la planification

BC/nh

Juin 2002